

# TOUS CONCERNÉS PAR L'EAU DE L'AIN

2<sup>e</sup> édition

DU 13 AU 15 JUIN 2025

Dans le cadre du lancement du label « Eau de l'Ain - Régénérons la nature », nous vous proposons de découvrir des milieux naturels ayant été restaurés et contribuant à la préservation de la ressource en eau. Ces opérations offrent également d'autres services à l'homme, comme : l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, l'amélioration du cadre de vie, l'atténuation des risques liés aux inondations...



Gratuit et ouvert à tous



## **"L'EAU DE L'AIN" : UNE DÉMARCHE PARTENARIALE**

**L'Eau de l'Ain est une démarche partenariale qui associe l'État, le Département, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et la Chambre d'Agriculture de l'Ain.**

**Elle résulte des "Ateliers de l'Eau" ayant eu lieu en 2023, où l'ensemble des usagers ont travaillé ensemble sur la résilience de la ressource en eau face au changement climatique. 31 actions prioritaires, adaptées aux besoins du territoire et des acteurs aindinois, ont été sélectionnées par le comité de pilotage l'Eau de l'Ain pour être mises en œuvre à court et moyen terme.**

**La démarche l'Eau de l'Ain s'inscrit en cohérence avec le Plan Eau annoncé en mars 2023 par le Président de la République et fait partie des priorités de mandat du Département de l'Ain.**

*« Les sécheresses successives qu'a connu le département de l'Ain au cours des dernières années, témoignages du changement climatique à l'œuvre, nous imposent d'agir. Il est nécessaire d'œuvrer pour accroître notre résilience et prendre conscience de la valeur de l'eau. La seconde édition de l'évènement «Tous concernés par l'eau de l'Ain» est l'occasion de promouvoir les solutions fondées sur la nature, encore peu ou mal connues, qui contribuent à la préservation de la ressource en eau. Les 9 sites vitrines associés à cette manifestation dans l'Ain seront la base du label «Régénérons la nature», reconnaissant les projets ambitieux de restauration de milieux dans l'Ain. A titre d'illustration, la visite dédiée à la restauration écologique du Lange va permettre de présenter au public les objectifs des travaux réalisés : ils concilient atténuation et adaptation par rapport aux impacts du changement climatique. Ces aménagements permettent de prévenir les risques naturels et diminuent le risque inondation. Cet évènement s'inscrit dans une démarche plus large, "L'eau de l'Ain", qui réunit l'État, le conseil départemental et les chambres consulaires (chambre de commerce et d'industrie, chambre d'agriculture et chambre de métiers), solidaires dans l'action et unis face à l'enjeu.»*

**Chantal Mauchet, Préfète de l'Ain**

*« Avec 5 000 kilomètres de cours d'eau et 50 000 hectares de zones humides, soit plus de 8 % de sa superficie, l'Ain se distingue comme l'un des départements les plus riches en eau douce de France. Conscient de cette richesse, notre collectivité s'engage depuis plusieurs années de manière déterminée en faveur de la préservation de cette ressource indispensable à la vie. En 2023, l'État, le Département et les chambres consulaires ont lancé une grande mobilisation pour sensibiliser les Aindinois. De ces échanges est ressorti le plan « l'Eau de l'Ain » regroupant 31 actions prioritaires. Aujourd'hui, avec cette 2e édition de « Tous concernés par l'Eau de l'Ain », la collectivité réaffirme son attachement à agir dans la durée pour la préservation de nos ressources naturelles. »*

**Jean Deguerry, Président du Département de l'Ain**

*« L'eau est un bien commun précieux, indispensable à nos écosystèmes et à toutes les activités humaines, mais disponible en quantité limitée. La ressource en eau est aujourd'hui fragilisée par les effets du changement climatique et l'augmentation des prélèvements pour les divers usages. La CCI de l'Ain, engagée de longue date pour un développement durable, agit aux côtés des entreprises pour les aider à maîtriser leurs consommations, réduire leur dépendance, et renforcer leur résilience. Il est essentiel de concilier performance économique et protection d'une ressource vitale pour nos territoires. »*

**Patrice Fontenat, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain**

*« Les Journées de l'eau de l'Ain 2025, du 13 au 15 juin, auront pour thème « Préserver l'eau grâce aux solutions fondées sur la nature ». Face au changement climatique et à la raréfaction de l'eau, elles promeuvent des actions durables : restauration des zones humides, infiltration des eaux pluviales, végétalisation. L'artisanat joue un rôle clé, avec des plombiers installant des récupérateurs d'eau, des couvreurs créant des toitures végétalisées ou des paysagistes privilégiant des plantes sobres. Ateliers, conférences et visites sensibiliseront citoyens et élus. Soutenues par la CMA de l'Ain et ses partenaires, ces journées valorisent l'artisanat comme levier de solutions écologiques et économiques. »*

**Pierre Girod, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ain**

*« Nous pouvons le constater, le régime des précipitations change. Les cumuls annuels évoluent globalement peu, mais les pluies se concentrent sur des périodes réduites avec des intensités fortes. Le ruissellement augmente, et l'infiltration diminue : les pluies rejoignent rapidement les rivières et bénéficient moins aux territoires et aux productions agricoles. Nous menons donc des actions afin de mieux conserver les eaux dans les territoires par le stockage et en améliorant les possibilités d'infiltration vers les nappes. Ce travail est mené en Dombes, où la nappe présente des difficultés depuis plusieurs années et bénéficiera, nous l'espérons, aux agriculteurs mais aussi aux habitants du secteur. »*

**Gilles Brenon, Président de la Chambre d'Agriculture de l'Ain**

## DU 13 AU 15 JUIN 2025 : WEEK-END DE L'EAU "TOUS CONCERNÉS PAR L'EAU DE L'AIN"

La deuxième édition « Tous concernés par l'eau de l'Ain » aura lieu du 13 au 15 juin 2025. Cet événement grand public, organisé par l'État, le Département de l'Ain et les Chambres consulaires, vise à sensibiliser tous les Aindinois à la protection et à la gestion responsable de la ressource en eau.

Cet événement, qui s'inscrit dans le cadre du lancement du label « Eau de l'Ain - Régénérons la nature », est l'occasion de découvrir des milieux naturels ayant été restaurés et contribuant à la préservation de la ressource en eau.

→ Gratuit et ouvert à tous

→ Plus d'infos & réservations : [ain.fr/tous-concernes-eau](http://ain.fr/tous-concernes-eau)

### → Programme :

- **Vendredi 13 juin, de 9h30 à 11h30 : restauration des milieux aquatiques et humides du secteur de Polaizé à Polliat**

*Visite proposée par le Syndicat Mixte Veyle Vivante.*

- **Vendredi 13 juin, de 10h à 12h : restauration de l'hydromorphologie et de la continuité écologique du plan d'eau des eaux noires à Tenay / Rdv : rue Centrale à Tenay, stationnement possible à l'entrée du site, à côté du skatepark / Visite en phase chantier, prévoir des bottes.**

*Visite proposée par la Fédération de pêche et de protection des milieux aquatiques de l'Ain.*

- **Vendredi 13 juin, de 10h à 12h et de 15h à 17h : désimperméabilisation et aménagement de 5 cours d'école, renaturalisation d'un bassin d'écrêtement en espace de détente paysager et ludique / Rdv : Tiers Lieu Ecrin, 204 route de Montrevel à Etrez.**

*Visite proposée par la Communauté de communes Bresse Vallons.*

- **Vendredi 13 juin, de 14h à 16h30 : restauration du fonctionnement hydrologique des tourbières du Niaizet à Lélex / Rdv : parking du centre Air France à Lélex.**

*Visite proposée par le Parc naturel régional du Haut-Jura.*

- **Vendredi 13 juin, de 15h à 17h : restauration de la lône de Reyrieux / Rdv : parking chemin de pont Bernalin à Parcieux.**

*Visite proposée par la Fédération de pêche et de protection des milieux aquatiques du Rhône.*

- **Vendredi 13 juin, de 16h30 à 18h30 : restauration de la Reyssouze « la nature comme alliée » à Bourg-en-Bresse / Rdv : Rond-point à l'entrée du parc de loisirs Bouvent à Bourg-en-Bresse.**

*Visite proposée par le Syndicat du Bassin Versant de la Reyssouze.*

- **Samedi 14 juin, de 9h30 à 11h30 : restauration écologique du Lange à Montréal-la-Cluse / Rdv : parking de la mairie de Montréal-la-Cluse.**

*Visite proposée par le Syndicat de la Rivière d'Ain Aval et de ses Affluents (SR3A).*

- **Samedi 14 juin, de 14h à 16h : aménagement de la rivière et des zones humides du Morbier au Saut-du-Bois à Sainte-Euphémie / Rdv : chemin du Bois à Sainte-Euphémie.**

*Visite proposée par la Communauté de communes Dombes Saône Vallée.*

• **Samedi 14 juin, de 14h à 16h : découverte de l'Espace Naturel Sensible de la îône de la Ferrande - Balade en kayak** / Rdv : Résidence Charles-Trénet à Jons.

*Visite proposée par le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) de l'Ain.*

• **Dimanche 15 juin : lancement d'un concours photo durant l'été sur le thème de l'eau. L'objectif ? Mettre à l'honneur la ressource en eau dans l'Ain.** *Plus d'infos : [ain.fr/tous-concernes-eau](http://ain.fr/tous-concernes-eau)*

## LANCEMENT DU LABEL "EAU DE L'AIN - RÉGÉNÉRONS LA NATURE"



La création du label « Eau de l'Ain - Régénérons la nature » s'inscrit dans le cadre du plan d'actions "Eau de l'Ain" mis en place en 2023. Ce label est la concrétisation des actions 25 et 26 de ce plan : "Retenir l'eau où elle tombe en restaurant et renaturant les milieux" et "Valoriser les restaurations de milieux aquatiques et associés".

**Le label « Eau de l'Ain - Régénérons la nature » a pour objectif de valoriser les projets de restauration de la nature qui préservent la ressource en eau et assurent un développement durable des territoires. Il promeut la transversalité entre les enjeux de société et ceux liés à l'eau et la biodiversité.**

**Seront labellisés les projets de restauration de milieux naturels qui utilisent la puissance des écosystèmes en bonne santé pour protéger les personnes et garantir un avenir stable et résilient.**

**Ces projets devront répondre à plusieurs défis :**

- la préservation de la ressource en eau ;
- la préservation de la biodiversité ;
- l'atténuation et l'adaptation au changement climatique ;
- la prévention des risques naturels ;
- l'amélioration de la santé et du cadre de vie ;
- la sûreté alimentaire ;
- le développement socio-économique.

### Contact presse

• Conseil départemental de l'Ain • Céline Moyne-Bressand • tél. 04 74 32 33 44 / 07 85 57 56 38 • [celine.moyne-bressand@ain.fr](mailto:celine.moyne-bressand@ain.fr)